

**Section I. Avis d'appel d'offres N°PRODER 05/F/2024-2025 de fourniture du matériel de mise en place, de la formation et de l'appui aux champs écoles paysans/fermiers (CEP/CEF) riz en marais aménagés**

**Date de Publication** : Le 18/01/2024  
**Date de dépôt des offres** : Le 20/01/2024 à 10 heures  
**Date d'ouverture des offres** : Le 20/01/2024 à 10 heures 30 minutes

1. Le gouvernement du Burundi a obtenu un financement du Fonds international de développement agricole (FIDA), financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir le présent achat. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER ».
2. Le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER » prévoit utiliser ces fonds dans le but de contribuer à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales par la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des entreprises agropastorales. Le PRODER s'inscrit dans la droite ligne du Gouvernement de transformer en entrepreneurs les agri-éleveurs en général et les jeunes du milieu rural en particulier.

Le programme est structuré en trois (3) composantes :

- **la Composante 1** : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux, dont la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes ;
  - **la Composante 2** : Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales, comprenant l'amélioration de l'accès à la terre et aux actifs pour l'entrepreneuriat agricole et le développement des infrastructures de production et d'accès au marché ;
  - **la Composante 3** : Renforcement Institutionnel et Gestion du Programme.
3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés paru sur le site web de UNDB des Nations Unies le 31/8/2024, dans le Renouveau le 05/9/2024, site des marchés publics du Burundi le 7/9/2024, site web des programmes et projets du FIDA au Burundi le 10/9/2024 et le 23/9 sur le site de Burundi Jobs.
  4. L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour la fourniture du matériel de mise en place, de la formation et de l'appui aux champs écoles paysans/fermiers (CEP/CEF) riz en marais aménagés. On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.
  5. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à mener à bonne fin le processus de passation du marché.

**PRODER**

Fourniture du matériel de la mise en place, formation et appui aux CEP/CEF riz en marais aménagés

6. Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en trois (03) lots, à savoir:

- **Lot 1** : Fourniture de quatre cent (400) kilogrammes de semences certifiées de riz constituées de
  - o Cent (100) kilogrammes de la variété V564
  - o Cent (100) kilogrammes de la variété L662
  - o Cent (100) kilogrammes de la variété IR87546-84-3-3-2 (Kazosi)
  - o Cent (100) kilogrammes de la variété IR10715-18-3-3-B (Rutete)
- Lot 2 : Fourniture du matériel didactique pour les CEP composé des articles suivants :

Désignation	Unité	Quantité
Bâche	Pièce	120
Registre	Pièce	60
Flip Chart	Pièce	120
Feutre	Boîte	120
Cahier 60 feuilles quadrillés	Pièce	1800
Stylos	Pièce	1800
Scotchs	Pièce	120
Rame de Papier	Rame	240
Porte document en plastique	Pièce	1800
Balance à suspendre (pour le pesage: 50 kg)	Pièce	60
Cordes	Rouleau	120
Seaux en plastique (de taille différente)	Pièce	180
Mètre ruban = décamètre (50 m de long)	Pièce	60
Mètre du tailleur	Pièce	240
Sacs d'emballage	Pièce	300
Pulvérisateur mécanique à dos et à pression entretenue	Pièce	60

**Lot 3** : Fourniture de mille kilogrammes (1.000 kg) d'urée, de cinq cent kilogrammes (500 kg) de Di-ammonium phosphate (DAP), de quatre cent kilogrammes (400 kg) de Chlorure de potassium (KCL), 30 litres de Dursban et 30 litres de Kitazin destinés aux CEP/CEF rizicoles.

**NB** : Un soumissionnaire peut présenter son offre à tous les lots, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus de deux lots.

7. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un **appel d'offres national**, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement). Le processus d'appel d'offres national comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
8. Aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires.
9. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural « PRODER », sise au 30<sup>e</sup> Avenue du Large ; Immeuble des Projets/Programmes financés par le FIDA au Burundi ; 1<sup>er</sup> étage, Tél 22 21 21 00.

**PRODER**

Fourniture du matériel de la mise en place, formation et appui aux CEP/CEF riz en marais aménagés

Il peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille Francs Burundi (Bif 200.000) dont la moitié cent mille (100.000 BIF) sera versée sur le sous- compte des recettes non fiscales de l'Etat n° CC10003 ouvert à la BRB et l'autre moitié cent (100.000 BIF) sur le compte n° CC13915 03104582302 ouvert à la BRB au nom du PRODER /recettes internes.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PRODER à l'adresse ci-dessus ou par courriel à [nircome@gmail.com](mailto:nircome@gmail.com) avec copie à [egidiusniyo@yahoo.com](mailto:egidiusniyo@yahoo.com) en mentionnant la référence de la publication (N° PRODER /~~05~~/F/2024-2025), au moins dix (10) jours calendriers avant la date limite de remise des offres figurant au point 16 ci-dessous. L'Acheteur répondra par courrier physique ou par courriel à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue.

10. Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le ~~20~~ / ~~02~~ / 2025 à 10heures.
11. Les offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission ou d'une déclaration de garantie de l'offre (suivant le cas) dont les modalités et le montant sont précisés dans les données particulières de l'appel d'offres.
12. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché. A cette fin, leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents exigés ci-dessous.

#### ➤ Documents constituant l'offre technique

##### A. Documents administratifs :

1. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres national ouvert portant son numéro ;
2. La garantie de soumission pour chaque lot soumissionné conforme au formulaire-5 du dossier d'appel d'offres ;
3. Habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire ;
4. L'accord d'association notarié en cas de groupement ;
5. L'engagement authentifié du groupement à rester solidaire pendant toute la durée du contrat
6. Statut du soumissionnaire pour les personnes morales, il est exigé à chaque membre du groupement en cas de groupement;
7. L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivré par l'Office Burundais des Recettes (OBR) en cours de validité ; elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement;
8. L'attestation de non redevabilité à l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) en cours de validité pour les personnes morales, elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement;
9. L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce en cours de validité, elle est exigée à chaque membre du groupement en cas de groupement;
10. Une copie du Registre de commerce ;
11. Une attestation de non exclusion à la commande publique délivrée par l'Autorité de Régulation des marchés publics ;
12. L'adresse fixe du soumissionnaire ;
13. L'acte d'engagement à respecter les politiques du FIDA de transparence et d'Ethique en matière des marchés publics suivant le modèle du DAO;
14. Un chiffre d'affaires moyen d'au moins de vingt millions francs burundais (20.000 000 Bif) pour le lot 1 , trente millions de francs burundais (30.000.000 Bif) pour le lot2 et vingt-cinq millions de francs burundais (25 000 000 Bif) pour le lot 3 pour les trois dernières années ou

**PRODER**

Fourniture du matériel de la mise en place, formation et appui aux CEP/ CEF riz en marais aménagés

une attestation de capacité financière/ une ligne de crédit prouvant que le soumissionnaire a la capacité financière d'au moins vingt millions de francs burundais, trente millions de francs burundais et vingt-cinq millions de francs burundais pour exécuter les lots 1, 2 et 3 du marché, délivrée par une banque opérant au Burundi,

## **B. Documents techniques**

1. Au moins une référence technique pour chaque lot prouvant que le soumissionnaire a déjà réalisé avec succès un marché similaire avec un PV de réception définitive ou un PV de réception provisoire ne datant pas de plus d'une année.
2. Les spécifications techniques des fournitures à livrer ;
3. Les certificats, en original, délivrés par l'Office National de Contrôle et Certification des Semences « ONCCS » pour les quatre variétés de riz et attestant que les semences de riz sont indemnes des maladies.

➤ Documents de l'offre financière :

1. L'acte de soumission et bordereau des prix unitaires rempli suivant les Formulaires A et B;
  2. Le bordereau de prix pour l'achat de bien provenant de l'étranger suivant le Formulaire-2 (pour chaque lot)
  3. Le bordereau de prix pour l'achat de bien provenant du pays de l'acheteur suivant le Modèle-3 (pour chaque lot)
  4. Le bordereau des quantités et délai de livraison.
13. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Elles doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières

Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 20.01.2024 à 10 heures locales

Les offres doivent rester valides pendant nonante (90) jours calendaires, comptés à partir de l'ouverture des offres.

14. Veuillez noter que les offres électroniques ne sont pas acceptées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

**Côme NTIRANYIBAGIRA**

**COORDONNATEUR DU PRODER**



**PRODER**

Fourniture du matériel de la mise en place, formation et appui aux CEP/ CEF riz en marais aménagés

